

**CONCOURS INTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE  
DE TECHNICIEN TERRITORIAL**

**SESSION 2020  
REPORTÉE À 2021**

**ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Élaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : BÂTIMENTS, GÉNIE CIVIL**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 29 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes technicien territorial, référent sur les questions relatives à l'amiante au sein de la direction du patrimoine bâti de la commune de Technville (120 000 habitants).

Votre directeur vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la problématique amiante dans les bâtiments.

#### Liste des documents :

- Document 1 :** « Opérations de rénovation de logements sociaux en milieu contenant de l'amiante » - *pays-de-la-loire.directe.gouv.fr* - septembre 2015 - 4 pages
- Document 2 :** « Dossier Amiante » (extraits) - *inrs.fr* - 15 octobre 2019 - 3 pages
- Document 3 :** « Formation obligatoire à la prévention des risques amiante (SS3 / SS4) » - *prevention-amiante.fr* - consulté le 22 novembre 2019 - 3 pages
- Document 4 :** « Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis » - *preventionbtp.fr* - 22 novembre 2019 - 6 pages
- Document 5 :** « Fiche pratique n° 5 : Travaux de retrait / encapsulage de l'amiante » - *syrrta.net* - consulté le 12 novembre 2019 - 1 page
- Document 6 :** « Responsabilité du fait de la présence d'amiante dans des locaux mis à disposition d'une entreprise » - Gabriel Zignani - *lagazette.fr* - 28 août 2017 - 1 page
- Document 7 :** « Dix conseils pour : réaliser son dossier technique amiante » - Françoise Sigot - *lagazette.fr* - 24 juillet 2017 - 3 pages
- Document 8 :** « Exposition à l'amiante au travail : la réglementation se durcit » (extraits) - *lagazette.fr* - 8 août 2018 - 6 pages

#### Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*